

Communiqué UDUPC-ADURN – 16/06/2022

Trains en Normandie : Conditions d'accès aux trains dégradées, hausse des tarifs déguisées et mépris des abonnés, tout un programme !



Depuis des années, un vieux serpent de mer se profile sur les trains normands : la réservation obligatoire !

A partir du 1er juillet, la région Normandie et SNCF Normandie ont décidé de mettre en place la réservation obligatoire sur toutes les lignes Krono+ de Normandie (Paris<>Cherbourg, Paris<>Deauville, Paris<>Le Havre et Paris <>Granville).

Malgré les discours rassurants, cette décision aura beaucoup d'impacts pour les voyageurs !

Les voyageurs ne pourront plus voyager à la dernière minute !

La mise en place de la réservation obligatoire au 1er juillet sur les lignes Krono+ aura un impact fort sur la souplesse des voyages. En effet, sans réservation, aucun voyageur occasionnel ne pourra monter dans ces trains.

Auparavant, avec les billets Tempo (billets ouverts à la journée sans réservation), même si le train est complet, un voyageur pouvait tout de même acheter un billet à tarif « raisonnable » et monter dans le train. Certes, ce voyageur n'avait pas de garantie de place assise. Mais dans un cas d'urgence ou simplement de dernière minute, un voyageur pouvait espérer arriver à destination.

A partir du 1er juillet, ce ne sera plus le cas pour les lignes Krono+ ! Un voyageur occasionnel qui souhaite voyager au dernier moment ne pourra peut-être pas obtenir un titre de transport !

Rappelons que les lignes normandes sont des TER, et non des TGV. Ces lignes TER doivent permettre à toute personne de voyager librement et quand elle le souhaite. Ce ne sera plus le cas dorénavant !

Ainsi, l'UDUPC et l'ADURN s'insurgent contre ces nouvelles modalités !

Une hausse des tarifs déguisées !

La mise en place de cette réservation obligatoire implique la fin de la vente des billets Tempo pour les trajets depuis et vers Paris. Ces billets Tempo, sans réservation attitrée, étaient vendus moins chers que les billets Krono+ avec réservation lorsque l'on s'y prend tardivement.

En effet, la région Normandie applique le principe de « yield management » pour la vente de ces billets Krono+. Le principe est simple : plus on s'y prend tôt, plus on a de chance d'obtenir un petit prix. Par contre, lorsque l'on achète un billet au dernier moment, le tarif explose et devient supérieur au tarif plein d'un billet Tempo.

Nous pensons que tous les usagers ne peuvent prévoir leurs trajets 3 mois à l'avance.

Aussi, malgré notre demande, la région Normandie et SNCF ne nous ont pas répondu sur le pourcentage de billets à petits prix vendus ! Nous suspectons que la part de billets à petits prix versus la part de billets dont le prix évolue en fonction du temps est minime !

Cette nouvelle disposition est selon nous une hausse des prix déguisée contre laquelle nous nous insurgons à nouveau !

Une réservation obligatoire pour justifier la mauvaise gestion du parc ferroviaire

La mise en place de cette réservation obligatoire est, selon nous, aussi une manière pour la SNCF d'optimiser le nombre de places vendues dans les rames.

En effet, depuis les toutes premières livraisons des rames Omneos, nous constatons des problèmes de suroccupation des trains. Certains devraient être composée de 2 rames, ce qui n'est pas forcément le cas. Nous constatons toutes les semaines des trains pleins à craquer !

Lorsque la région Normandie nous assène de l'argument financier et qu'elle ne vend pas assez de billets aux voyageurs occasionnels, nous répondons que certains trains devraient être composés de 2 rames pour pouvoir garantir une offre plus conséquente de places à vendre !

Mais la réalité est tout autre, malgré les 40 rames livrées qui étaient prévues pour un service ferroviaire « normal », nous constatons depuis des mois que ces 40 rames ne suffisent pas.

Pour rappel, 19 trains ont été supprimés depuis mars 2022. Nous aurions pu espérer que ces suppressions donnent de la souplesse et permettent de faire circuler certains trains en plus grande capacité et donc d'offrir une plus grande offre aux voyageurs. Ce n'est pas le cas !

Certes la SNCF fait en sorte que le parc ferroviaire soit prêt pour les week-ends et départs en vacances. Mais qu'en est-il pour la semaine ? Pour les usagers du quotidien ? Pour les voyageurs occasionnels qui souhaitent voyager en semaine ?

Bon nombre de trains en semaine circulent en composition courte !

Quand l'argument de la faible vente de billets occasionnels fait face à des trains en composition courte, nous ne comprenons pas ! Surtout lorsque l'on constate une reprise de la fréquentation, que les prix des carburants repartent à nouveau à la hausse et que le plan de circulation est déjà imputé.

2023, 2024: nous n'avons aucune certitude sur ce que nous pourrions obtenir en terme de plan de circulation, normal ou non !

La région Normandie aime à dire que nous avons actuellement le même nombre de trains en circulation qu'en 2019.

Certes ! Mais nous pouvons faire dire ce que l'on veut aux chiffres... En 2019, nous avons en effet le même nombre de trains par jour sur les axes structurants de la Normandie. Mais nous avons aussi un cadencement horaire, c'est à dire un minimum d'1 train toutes les 2 heures, sur toutes nos lignes. Chose que nous n'avons plus aujourd'hui.

En conséquence, que se passera-t-il lorsque nous récupérerons un service ferroviaire normal, étant donné que cela pose déjà problème aujourd'hui avec 19 trains supprimés par jour ?

Des contraintes supplémentaires pour les abonnés

Depuis des années, et bien avant que la région Normandie ne reprenne la gouvernance des lignes ferroviaires normandes, les abonnés avaient le choix entre s'asseoir dans une voiture qui leur était réservée ou réserver gratuitement leur place.

Ce système fonctionne très bien... lorsque la SNCF fait en sorte de respecter la composition des rames !

A partir du 1er juillet, la région Normandie et la SNCF ont décidé d'ouvrir à la réservation cette voiture destinée aux abonnés tous les jours de la semaine. Chose contre laquelle nous sommes en désaccord total.

Nous en revenons encore et encore à des considérations financières !

Cependant, aux heures de pointe, la fréquentation des abonnés est tellement forte que l'ouverture à la réservation n'est clairement pas justifiée.

Ainsi, après de nombreux échanges avec la région Normandie et la SNCF, nous avons réussi à obtenir que certains trains de pointe soient épargnés du lundi au jeudi. Concrètement certains trains en heure de pointe du matin dans le sens Normandie>Paris et les trains de pointe du soir dans le sens Paris>Normandie conserveront la voiture 5 en placement libre (Voir la liste ci-dessous).

Paris <> Cherbourg / Paris <> Trouville - Deauville : 3350, 3354, 3300, 3372, 3319, 3349, 3307, 3361, 3395, 3311, 3391

Paris <> Le Havre : 3100, 3102, 3104, 3121, 3123, 3125, 3151, 3129

Paris <> Granville : 3402(=3462), 3410, 3435, 3479(= 3481), 3441

Nous exprimons notre vif mécontentement contre ce changement ! Malgré le fait que n'importe quel abonné pourra monter dans n'importe quel train, avec ou sans réservation, cela provoquera obligatoirement une forte dégradation des conditions de transports pour les abonnés ne pouvant pas prévoir le train qu'ils prendront.

Un mépris total des abonnés pour la période estivale

Il y a plus d'un mois, face à la forte dégradation des conditions de transport due aux travaux EOLE pendant la période estivale, l'UDUPC et l'ADURN avons demandé un geste commercial pour tous les navetteurs qui auraient un abonnement actif.

<https://udupc.fr/2022/05/19/communiqu%C3%A9-udupc-adurn-les-associations-demandent-une-r%C3%A9duction-de-50-pour-les-abonn%C3%A9s-qui-utiliseront-les-lignes-normandes-durant-l%C3%A9t%C3%A9-2022/>

Pour seule réponse, la région Normandie nous propose un flexipass non adapté à la situation de tous, qui ne permet pas de faire la soudure avec la pass Navigo comme l'abonnement et provoque donc une hausse des frais de transport et enfin qui n'offre pas de garantie voyageurs. Aussi la région rétorque que nous avons accès à des billets à tarifs réduits... Faut-il encore rappeler que les employeurs ne remboursent 50% sur les frais de transport, que s'il s'agit d'un abonnement uniquement!

C'est un mépris total !

Il nous semble que sans les navetteurs, pendant la période de contraintes sanitaires due à la crise COVID, il n'y aurait eu aucune recette financière pour la région Normandie!

Depuis plus d'un an, malgré les nombreux travaux subis et dégradations des conditions de voyage, nous n'avons rien demandé en terme de geste commercial.

Cependant au vu de ce qui se profile cet été, des allongements de temps de trajet, du très fort risque de retard supplémentaire, de la difficulté qu'aura la SNCF à acheminer la rame dans chaque gare, les navetteurs n'ont même pas été entendus quant à leur demande de geste commercial ! C'est inadmissible !

En conclusion, nous regrettons cette mise en place généralisée de la réservation obligatoire.

Nous demandons ainsi que les voitures en placement libre le soient aussi le vendredi sur tous les trains identifiés !

Aussi, nous demandons au président de région, Hervé Morin, de revoir sa position sur le geste commercial pour les navetteurs dont l'abonnement sera actif au mois de juillet et août 2022 pour offrir une réduction de 50% sur cet abonnement.

Nous sommes certains que la région Normandie et la SNCF sauront prendre en compte nos demandes et attentes plus que légitimes.

Pierre DUMONT
Président UDUPC



UDUPC
6 rue Saint Pierre et Miquelon, 14123 Ifs
contact@udupc.fr



Karine COURTEAUD
Présidente ADURN



ADURN
3 Rue Auguste Borgnet, 76130 Mont Saint Aignan
assorailnormand@gmail.com

